

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE**  
**DEPARTEMENT DE L'ORNE**

**Délibération DEL-2024-02-03**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



**SÉANCE DU JEUDI 15 FÉVRIER 2024**

Date de convocation :  
9 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze février, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :  
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, BIDAULT Martine, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LAHIGUERA Angélique, LAMBERT Pamela, LECAMUS Florence, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. BRUNEAU Daniel, CHATEL Jacques, CORU Vincent, CUISINIER Jean-Michel, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, LEROY Michel, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, ROBIEUX Christophe, RENOUARD Eric, RICHARD Christian, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SOREL Damien, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul

Nombre de délégués présents :  
40

Nombre de votants :  
42

Excusés avec pouvoir : Mme LEMOINE Martine (pouvoir donné à M. MAUSSIRE Jacques), M. PAUPY Richard (pouvoir donné à M. MAACHI Mostefa)

**VOIX POUR** :  
41

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

**VOIX CONTRE** :  
0

**Objet : Vidéoprotection : Convention relative  
à l'usage du réseau éclairage public**

**ABSTENTIONS** :  
1

Dans le cadre du projet de déploiement de caméras de vidéoprotection, la Ville de Sées sollicite la Communauté de Communes des Sources de l'Orne, gestionnaire du réseau d'éclairage public suite au du transfert de compétence, pour autoriser la Commune à installer ou faire installer pour son compte et sous son contrôle, ses équipements (caméras) sur les supports et installations d'éclairage public.

Afin de définir les droits et les obligations de chacun, une convention a été établie entre la Ville et La CdC des Sources de l'Orne.

Les membres du Conseil Communautaires ont été destinataires de la convention et il est demandé de :

- Valider cette convention
- Autoriser le Président à signer la convention.

**Le Conseil Communautaire**, après en avoir délibéré, par 41 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention (Mme Hélène DEBACKER) :

Accusé de réception en préfecture  
061-200035111-20240215-DEL-2024-02-03-DE  
Date de télétransmission : 20/02/2024  
Date de réception préfecture : 20/02/2024

➤ **VALIDE** la convention entre la Ville et la Communauté de Communes telle qu'elle a été présentée et dont une copie est jointe à la présente délibération ;

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention avec la Ville de Sées.

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,  
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ